

« Je voudrais premièrement bien sçavoir ma langue » affirme Montaigne dans le chapitre I, 26 de ses *Essais*, faisant planer le doute sur la connaissance complète de sa propre langue. Au-delà des opinions personnelles, qu'elles soient de Montaigne ou de ses lecteurs, il y a une vérité incontestable : la magie des *Essais* dépend surtout de la langue de Montaigne, de l'organisation de ses phrases et de l'argumentation de sa pensée. Il est incorrect d'appeler cela simplement de la maîtrise rhétorique, car il y a bien davantage, il y a bien plus que ce que Montaigne lui-même admet dans son œuvre. Le projet des *Essais*, la vision des *Essais*, pourrions-nous dire, passe forcément par la forme linguistique, par l'écriture de Montaigne. Cette étude n'entend pas proposer de lecture univoque, ce qui serait impossible. Elle veut plutôt proposer des réflexions, lancer des pistes de recherche, analyser un certain nombre d'éléments concernant la langue de Montaigne. Le titre, qui reprend le mot « essais », suggère d'appliquer la méthode de l'*exagium*, de la preuve, de l'expérience, comme Montaigne nous l'a enseigné.

Una parola domina e illumina i nostri studi: *comprendere...* Parola, non nascondiamocelo, gravida di difficoltà, ma anche di speranze. Soprattutto, carica di amicizia. Persino nell'azione, noi giudichiamo troppo. È così comodo gridare: *Alla forca!* Non comprendiamo mai abbastanza... La storia deve aiutarci a guarire da questo difetto. È una vasta esperienza delle varietà umane, un lungo incontro degli uomini. La vita, al pari della scienza, ha tutto da guadagnare che questo incontro sia fraterno.

Marc Bloch, *Apologia della Storia*

ISBN 978-88-6611-799-5



€ 24,00



2
C. CAVALLINI
ESSAIS SUR LA LANGUE DE MONTAIGNE

Collana di studi letterari, linguistici e artistici

2

CONCETTA CAVALLINI

Essais sur la langue de Montaigne

Théories et Pratiques



CACUCCI  EDITORE

Concetta CAVALLINI est Professeur de Littérature française à l'Université de Bari Aldo Moro. Elle est l'auteur de *L'Italianisme de Michel de Montaigne* (Scheda-PUPS, 2003), « *Cette belle besogne* ». *Étude sur le Journal de voyage de Montaigne avec une bibliographie critique* (Scheda-PUPS, 2005), *Langage et poésie. Lire Yves Bonnefoy* (Alain Baudry & C. ie, 2009), d'une édition critique de la *Mascarade du triomphe de Diane et autres pièces de théâtre* de Pierre de Brach (Hermann, 2012) et de plusieurs articles et études sur la littérature française de la Renaissance (surtout pour ce qui est des rapports entre France et Italie). Son édition de *L'Enfer poétique* (1585) de Benoît Voron est sortie en 2017 dans la collection *Corpus du théâtre français de la Renaissance* (Olschki).

Lelia

Collana di studi letterari, linguistici e artistici

Dipartimento di Lettere Lingue Arti.
Italianistica e Culture comparate
Università degli Studi di Bari Aldo Moro

2

Direzione scientifica: Gioia Bertelli, Stefano Bronzini,
Davide Canfora, Francesco Fiorentino, Antonio Gargano,
Franco Perrelli.

Tutti i testi presentati alla Collana “Lelia” saranno sottoposti, oltre che al vaglio della Direzione Scientifica, a quello di uno specialista dell’argomento in questione. La Collana è aperta ai membri del Dipartimento e a studiosi italiani e stranieri che in una delle lingue europee proporranno saggi, studi, edizioni critiche rigorosi e originali.

CONCETTA CAVALLINI

Essais sur la langue de Montaigne
Théories et Pratiques

CACUCCI  EDITORE
BARI

PROPRIETÀ LETTERARIA RISERVATA

© 2019 Cacucci Editore – Bari
Via Nicolai, 39 – 70122 Bari – Tel. 080/5214220
<http://www.cacucci.it> e-mail: info@cacucci.it

Ai sensi della legge sui diritti d'Autore e del codice civile è vietata la riproduzione di questo libro o di parte di esso con qualsiasi mezzo, elettronico, meccanico, per mezzo di fotocopie, microfilms, registrazioni o altro, senza il consenso dell'autore e dell'editore.

*À G., M. et M.
pour leur patience
pour leur amour*

Table des matières

Réflexions sur « une matière plus riche et plus hardie ». En guise d'Introduction	XI
Note	XXIII
Remerciements	XXV

PREMIÈRE PARTIE

« Ils savent la théorie de toutes choses »

LA LANGUE DES *ESSAIS*

Réception, interprétations et théories

1. Les *Essais* et la langue du XVI^e siècle entre ordre et style 1
2. Marie de Gournay et les *Essais* : langues et citations 11
3. Langue et réception des *Essais* : XVI^e et XVII^e siècles 21
4. Le « jargon de Montaigne » au XVIII^e siècle et la découverte du *Journal de voyage* 31
5. Le « boute-hors » vers la modernité : les XIX^e et XX^e siècles 36
6. La langue de Montaigne au troisième millénaire 45

DEUXIÈME PARTIE

« La théorie de ceux qui savent bien la pratique »

LANGUE ET PRATIQUES D'ÉCRITURE CHEZ MONTAIGNE

1. « Quelque langue que parlent mes livres, je leur parle en la mienne » : Montaigne et sa langue 51

2.	Les premières éditions des <i>Essais</i> entre orthographe et ponctuation	66
3.	« Un langage coupé » : segmentation et subordination	77
3.1.	« De la coustume » (I, 23) : analyse d'un extrait	83
4.	Parenthèses et modalités assertives : le cas du livre I (<i>Essais</i> , 1582)	99
5.	La langue/écriture « poétique » entre brièveté et rhétorique : les chapitres courts	119
5.1.	Analyse du chapitre I, 22 « Le profit de l'un est dommage de l'autre »	127
6.	« Crotèques [...] rappez de divers membres » : stratégies de langue et propositions de lecture	136
6.1.	Le lexique : les italianismes	138
6.2.	Langue et oralité : le discours direct et d'autres pratiques d'écriture	144
6.3.	L'exclamation et l'interrogation	153
6.4.	Connexions « titrologiques », paragraphes, chapitres : une langue « ordonnée » ?	160

	En guise de Conclusion d'un « proceder sans conclusion »	169
--	-----------------------------------------------------------------	-----

Bibliographie générale

1.	Œuvres de Montaigne	177
2.	Sources primaires	178
3.	Études sur la langue (en particulier sur le XVI ^e siècle)	180
4.	La langue du XVI ^e siècle : approches rhétoriques et littéraires	183
5.	Études d'ensemble sur Montaigne	185
6.	Marie de Gournay et les <i>Essais</i>	187
7.	Études sur la langue de Montaigne	188
7.1.	Livres	188
7.2.	Ouvrages collectifs et revues	189
7.3.	Articles	190

8. Outils linguistiques, concordances, bibliographies, dictionnaires	197
9. Sources web	198
Index des Noms	199

Réflexions sur « une matière plus riche et plus hardie ».

En guise d'Introduction

« Je voudrais premièrement bien sçavoir ma langue » (I, 26, 173)¹, affirme Montaigne dans le chapitre I, 26 de ses *Essais*. La différence entre les « philologues » et les « logophiles » avait permis à Zénon de re-porter la réflexion sur le locuteur ; Michel de Montaigne, au contraire, fait planer le doute sur la connaissance complète de sa propre langue. Voilà le contraire de ce que Pierre Assouline a affirmé assez récemment en identifiant le français comme « la langue de Montaigne »², ainsi que le rappelle Katie Chenoweth en ouverture de l'article « Montaigne on language » du récent *Oxford Handbook of Montaigne*³. Au-delà des opinions personnelles, qu'elles soient de Montaigne ou de ses lecteurs, il y a une vérité incontestable : la magie des *Essais* dépend surtout de la langue de Montaigne, de l'organisation de ses phrases⁴

¹ Pour les références des *Essais* voir notre « Note », p. XXIII.

² Pierre Assouline, « Le français serait-il plutôt la “langue de Montaigne” ? », *La République des livres*, le 16 avril 2015.

³ K. Chenoweth, « Montaigne on language », *The Oxford Handbook of Montaigne*, dir. Ph. Desan, Oxford, Oxford University Press, USA, 2016, p. 367.

⁴ La notion de phrase est très discutée, voire anachronique, pour le XVI^e siècle. Olivier Millet a essayé de faire la lumière sur cette notion (« Entre grammaire et rhétorique : étude de la perception grammaticale de la phrase au XVI^e siècle », *L'information grammaticale*, 75, 1997, p. 3-9), sans qu'il y ait l'unanimité sur la période où cette notion est née : le XVII^e siècle selon R. Garrette (« La “phrase” au XVII^e siècle : Naissance d'une notion », *L'information grammaticale*, 44, 1990, p. 29-34) et le XVIII^e siècle d'après Jean-Pierre Séguin (*L'invention de la phrase au XVIII^e siècle : contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*, Bibliothèque de *L'information grammaticale*, Paris, Éditions Peeters, 1993). La phrase a été l'objet de plusieurs études parfois contradictoires au fil des dernières décennies (nous ne citons que C. Marchello-Nizia, « La notion de phrase dans la grammaire »,

et de l'argumentation de sa pensée. Il est incorrect d'appeler cela simplement de la maîtrise rhétorique, car il y a, à notre avis, bien davantage, il y a bien plus que ce que Montaigne lui-même admet dans son œuvre. Un nombre d'études limité, face à la portée de cette question, a essayé de réfléchir sur la langue de Montaigne. Il s'agit surtout d'articles épars, dont beaucoup ont trouvé une place dans la bibliographie de cette étude, sans aucun souci d'exhaustivité.

Marc Fumaroli a consacré à la langue de Montaigne des pages qui arrivent à cueillir le propre de cette langue, sa véritable vocation, tout en reconnaissant ses défauts (notamment le manque de ce qu'il appelle une « musique courtoise »⁵ du point de vue phonétique) : le fait d'être faite pour le commerce des consciences, des expériences et des passions, afin de « bien vivre ensemble »⁶. La langue de Montaigne, loin de représenter une révolution, serait au contraire une « révélation » :

Langue française, n. 41, 1979, p. 35-48 et P. Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993) et de réflexions communes (*De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et réflexion linguistique*, sous la direction de M.-J. Béguelin, Bruxelles, De Boeck, 2000). La *Grammaire du français de la Renaissance* évite de renvoyer à cette notion (Sabine Lardon et Marie-Claire Thomine, *Grammaire du français de la Renaissance. Étude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier, 2009). Nous l'utilisons pour cette étude comme équivalent d'unité syntaxique ; Étienne Dolet rappelle dans son traité *La punctuation française* (1540, [f. 3]) que les Grecs l'indiquaient comme *Periodus*, les Latins comme *Clausola* (*clause* ou *clausule* en français, comme chez Meigret). Le dictionnaire Nicot rappelle que le mot *sentence* aussi (dans le sens d'opinion, jugement), était utilisé pour indiquer ce que nous entendons couramment comme phrase. Encore en 1694, le *Dictionnaire de l'Académie* enregistre, sous *Periode*. s. f. « Portion d'un discours qui consiste en un certain arrangement de paroles, & qui estant composée de plusieurs membres, renferme un sens complet » (*ad vocem*). Cette définition « large » de *phrase*, autant imparfaite qu'elle soit, nous permettra, selon la tradition classique, de prendre en compte certaines notions qui ne sont pas directement morphosyntaxiques, mais qui relèvent de la tradition prosodique et de la métrique quantitative de l'époque classique et donc de la rhétorique, comme le rythme et la musicalité, si importantes pour l'écriture de Montaigne.

⁵ M. Fumaroli, « Le génie de la langue française », in Id., *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1986, p. 258.

⁶ *Ibid.*, p. 256.

Montaigne fait découvrir aux Français à quel point leur langue a vocation à la prose, et plutôt qu'à la prose épique ou narrative, à la prose mélangée, variée, capable de tous les styles et de toutes les formes, de la conversation lettrée, sœur du lyrisme marotique [...] Le français de la conversation montaignienne est la langue de la liberté dans le loisir noble et lettré.⁷

L'analyse du travail manuscrit est essentielle si nous voulons avoir une image vraisemblable de la langue de Montaigne. Cependant, là aussi, le lecteur se trouve face à une fragmentation, face à une multiplication des mains et des couches qui forment le grand palimpseste textuel des *Essais*. Montaigne en 1580, Montaigne en 1582, Montaigne en 1588 mais aussi les imprimeurs⁸, Marie de Gournay, Pierre de Brach et peut-être les secrétaires, les copistes, les « conservateurs, bibliothécaires et sous-bibliothécaires de la Bibliothèque de Bordeaux de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle qui n'hésitèrent pas à intervenir directement sur EB en corrigeant par exemple la pagination »⁹...

Le projet des *Essais*, la vision des *Essais*, pourrions-nous dire, passe forcément par la forme linguistique, par l'écriture de Montaigne. Nous avons voulu utiliser le mot « essai » dans le titre de cette étude pour renforcer l'idée d'épreuve, de connaissance par l'expérience¹⁰ qui fonde le grand projet

⁷ *Ibid.*, p. 256 et 257. Sur l'incidence de la conversation sur la littérature française voir aussi M. Fumaroli, *Le genre des genres de la littérature française : la conversation*, Oxford, Claredon Press, 1992.

⁸ Sur le rôle des imprimeurs voir N. Catach, *L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance (Auteurs – Imprimeurs – Ateliers d'imprimerie)*, Genève, Librairie Droz, 1968, « Introduction – L'orthographe des imprimés au XVI^e siècle », p. 3 et suiv.

⁹ Ph. Desan, « Histoire d'EB (Exemplaire de Bordeaux) », in *Reproduction en quadrichromie de l'Exemplaire avec notes manuscrites marginales des Essais de Montaigne (Exemplaire de Bordeaux)*, édition établie et présentée avec une introduction par Philippe Desan, Fasano-Chicago, Schena – Montaigne Studies, 2002, p. XVII.

¹⁰ *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle* d'E. Huguet, entrée « Essayer » : Apprendre, connaître par l'expérience, éprouver. Le sens d'« épreuve » est déjà attesté en Ancien français (Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes, du*

d'expression et de sens des *Essais*. Non pas donc une connaissance théorique à priori, mais une connaissance déductive, qui émerge de la pratique de la langue et s'affine progressivement. Une langue qui n'est pas une, qui n'est jamais définitive, une langue que Montaigne n'a pas peur de corriger, de modifier, d'amplifier, car elle est en mouvement perpétuel, le mouvement de la pensée, le mouvement de la conscience, le mouvement qu'elle tente d'exprimer par sa forme, par son rythme.

Il faut premièrement essayer de faire la lumière sur notre emploi, dans cette étude, des notions de style, écriture, rhétorique, langage et, finalement, langue. Tous les mots cités semblent avoir un lien assez clair avec un savoir qui permet une construction, un agencement, une disposition des mots et des structures afin d'obtenir un effet. Le dictionnaire Nicot (1606)¹¹ utilise le mot « style » pour renvoyer à la « manière d'écrire » mais aussi, d'une certaine façon, à l'oral lié au domaine juridique, « le style, la façon, la manière de plaider et demener les causes ». Et nous savons que les règles de l'art oratoire, ainsi que Quintilien les avait fixées dans son *Institutio oratoria* (ouvrage qui doit beaucoup aussi au *De inventione* de Cicéron) à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. n'y sont pour rien. Le sens est bien similaire à celui de « rhétorique », qui est pour Nicot « L'art et science de bien et sagement dire et parler ». Selon la tradition classique, les styles ne sont « que des moyens pour produire tel ou tel effet sur l'auditeur ou le lecteur »¹². Ce n'est que lentement, au cours de la Renaissance, que la notion de « style » vient fonder l'identité d'un auteur en identifiant un idiolecte, une manière individuelle de s'exprimer. Il s'agit donc, pour la période de Montaigne, de notions « en mouvement ».

IX^e au XV^e siècle, Nendeln /Liechtenstein, Kraus Reprint, 1969, entrée « Essai » : éprouver, tâter).

¹¹ *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne : auquel... sont les mots propres de Marine, Venerie et Faulconnerie.... Avec une Grammaire françoise et latine et le recueil des vieux proverbes de la France. Ensemble le Nomenclator de Junius... [...], ramassés par Aimar de Ranconnet,... ; revu et augmenté... par Jean Nicot... ; Paris, D. Douceur, 1606.*

¹² B. Méniel, « La notion de “parler” chez Montaigne », *BSAM*, VIII^e série, n. 41-42, janvier-juin 2006, p. 119.

La polysémie de l'entrée « langue » est bien marquée ; après avoir présenté le sens lié à l'anatomie humaine et à l'organe qui se trouve dans notre bouche, voilà qu'apparaît par métonymie le sens figuré : « Mais par métonymie signifie ores le parler et langage particulier de chaque pays, comme quand on dit Langue Hebraïque, Grecque, Latine, Française, Allemande, Italienne, Espagnole [...] ». *Lingua, glossa*, sont les traductions latines proposées par Robert Estienne dans son *Dictionnaire françois-latin*¹³. « Langage », par contre, mot qui traduit le latin *Sermo* ou *Oratio* déjà dans le dictionnaire latin-françois de Robert Estienne, semble plutôt lié à un emploi de la langue savamment agencé, comme le renvoi à l'art oratoire semble le souligner¹⁴.

Force nous est de nous demander quelle est la norme à laquelle ces définitions renvoient, pour la période qui nous intéresse¹⁵ car, sans cela, nous risquons de tomber dans le piège de l'anachronisme. Or, s'il est évident que dans le parcours de standardisation de la langue française, la norme pour le XVII^e siècle est représentée à la fois par la langue de l'Académie et par la langue de la Cour, il est vrai aussi que certaines positions contestent cette rigidité imposée par Malherbe. Marie de Gournay est l'une des premières à faire remarquer que le Roi et Richelieu « ne parlent pas le "langage de la Cour" »¹⁶ et à prôner la liberté de la poésie et la richesse du style. L'effort

¹³ *Dictionnaire Francoislatin, contenant les motz et manieres de parler Francois, tournez en Latin*, A Paris, De l'imprimerie de Robert Estienne, 1539. Sur ce dictionnaire voir Edgar E. Brandon, *Robert Estienne et le dictionnaire français au XVI^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1967 et Terence Russon Wooldridge, *Les débuts de la lexicographie française : Estienne, Nicot et le Thresor de la langue françoise (1606)*, Toronto, University of Toronto Press, 1977.

¹⁴ Sur l'influence d'Érasme dans cette définition de *Style*, que l'on retrouve aussi dans les *Essais*, voir la rigoureuse mise au point de M. Magnien, « Montaigne & Érasme : bilan & perspectives », in *Montaigne & the Low Countries (1580-1700)*, P. J. Smith & K. A. E. Enenkel éd., Leyde, Brill [coll. Intersections n°8], 2007, p. 17-45.

¹⁵ John M. Steadman, *Redefining a period style : "Renaissance", "Mannerist" and "Baroque" in literature*, Pittsburgh, Duquesne University press, 1990.

¹⁶ G. Devincenzo, *Des mots et des femmes à l'origine de la langue française. XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Hermann, 2018, p. 77.

de Marie de Gournay vise à dissocier Montaigne de la cause de Ronsard et des poètes qui précèdent Malherbe, avec qui elle s'engage, depuis 1619, date de parution de son traité *Deffence de la Poesie et du langage des Poetes*, dans une longue diatribe. De cette manière, et avec l'appui de Richelieu, Montaigne peut entrer, non sans quelques résistances, dans la liste des auteurs de l'Académie française. Le Projet de Dictionnaire de 1638¹⁷ en est la preuve.

La norme (s'il est correct de parler de « norme » pour cette période) dans la deuxième moitié du XVI^e siècle est assez fragmentée, par groupes sociaux (il y a une « norme parlementaire du bien dire »¹⁸ par exemple), par factions religieuses (la langue des catholiques et des réformés n'obéit pas aux mêmes règles¹⁹), par production littéraire (la langue de la Pléiade²⁰ n'est pas forcément celle de la prose ou du théâtre). Au niveau de l'orthographe, pour ne citer qu'un exemple, si les réformateurs phonétistes de la langue française n'ont pas convaincu, c'est justement pour leur manque d'accord sur un projet unitaire ; l'écrit de référence, qui devait être établi sur un usage social désigné, ne se concentra que vaguement sur une idée partagée de français parlé à la Cour, du moins jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Sur la base de cette complexité, les notions de langue, style, rhétorique, parfois langage, sont utilisées presque de manière synonymique pour Montaigne²¹.

¹⁷ O. Millet, *La première réception des Essais de Montaigne (1580-1640)*, Paris, H. Champion, 1995, p. 16.

¹⁸ B. Petey-Girard, « Les discours du Palais. Remarques sur la norme parlementaire du bien dire », in *Les normes du dire au XVI^e siècle*, Actes du colloque de Rouen (15-17 novembre 2001) organisé par le CEREDI – Centre d'Études et de Recherches Éditer/Interpréter, textes réunis par Jean-Claude Arnould et Gérard Milhe Poutingon, Paris, H. Champion, 2004, p. 393-406.

¹⁹ Voir par exemple O. Millet, *Calvin et la dynamique de la parole. Étude de rhétorique réformée*, Paris, Champion, 1992.

²⁰ Ch. Marty-Laveaux, « La langue de la Pléiade » in Id., *La Pléiade Française, avec notices biographiques et notes par Ch. M.-L.*, Paris, Alphonse Lemerre, 1896, tome 2.

²¹ Voir par exemple les entrées « Langue », « Rhétorique », « Style », in *Dictionnaire de Michel de Montaigne* (publié sous la direction de Philippe Desan, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, Paris, H. Champion, 2007) ou les articles « Montaigne on

Cette étude n'entend pas proposer de lecture univoque, ce qui serait impossible, à la lumière de ce qui vient d'être dit. Elle veut plutôt, comme le titre le suggère, proposer des réflexions, lancer des pistes de recherche, analyser un certain nombre de traits concernant la langue de Montaigne ; nous allons essayer de tirer d'éventuelles conclusions, qui ne pourront qu'être provisoires, qui ne pourront que se révéler partielles. De plus, de manière un peu inusuelle, elle va procéder « à rebours », selon une diachronie renversée, comme celle que décrit Montaigne pour l'apprentissage de l'art de l'escrime : « Nous allons apprendre en Italie à escrimer, et l'exerçons aux despens de nos vies avant que de le sçavoir. Si faudroit-il, suyvant l'ordre de la discipline, mettre la theorique avant la pratique... » (II, 27, 697). Dans la première partie, nous allons en effet commencer par un aperçu sur les problèmes qui ont affecté la réception du texte de Montaigne quant à sa langue. Certaines de ces lectures, de ces théories, sont le fruit des philosophies, des croyances et des modes de leur temps que nous avons essayé de présenter dans leur diachronie. Cependant, elles semblent avoir un dénominateur commun : elles tentent de faire entrer les *Essais* et leur langue dans un moule pré-défini, sans accomplir une analyse réelle et systématique du texte et des pratiques linguistiques.

La deuxième partie s'ouvre sur une analyse des textes où l'auteur semble décrire les critères qui l'ont guidé dans l'écriture et semble donner une clé de lecture pour déchiffrer son rapport avec la langue. Certains de ces sujets ont déjà été abordés par la critique au cours des dernières décennies. Plusieurs questions resteront sans réponse, d'autres ne feront pas l'unanimité parmi les lecteurs. Peut-on vraiment prouver que derrière les affirmations de l'auteur des *Essais* se cache une volonté méta-linguistique ? Mais surtout, peut-on prouver que ces réflexions ont précédé sa pratique ? La langue est pour Montaigne un des traits distinctifs de l'individualité et de

Language », « Montaigne on Style », « Montaigne on Rhetoric » in *The Oxford Handbook of Montaigne* (dir. Ph. Desan, Oxford University Press, USA, 2016). Sur la notion de *Rhétorique* voir *Histoire de la Rhétorique dans l'Europe moderne* publiée sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, P.U.F., 1999.

l'identité. Dans les *Essais*, il regrette la perte des écrits et « papiers journaux » de plusieurs grands personnages, car ils nous auraient permis d'en savoir plus sur leur pensée : « Ainsi sont à souhaiter les papiers journaux du grand Alexandre, les commentaires qu'Auguste, Caton, Sylla, Brutus et autres avoyent laissé de leurs gestes » (I, 18, 663). De même, il rappelle que son père Pierre Eyquem avait participé « aux guerres delà les monts, desquelles il nous a laissé, de sa main, un papier journal suyvant poinct par poinct ce qui s'y passa, et pour le public et pour son privé » (II, 2, 344). L'écriture et la langue comme marque de l'identité pourraient ainsi expliquer l'essai d'une autre langue (« Assaggiamo di parlar un poco questa altra lingua »²²) au début de la partie italienne du *Journal de voyage*.

Cependant, la langue, qui concourt à former l'identité, n'est qu'une partie de l'homme. Son analyse ne permet donc pas de tirer des conclusions générales. « Aucun trait de l'individu qui s'est manifesté isolément ne permet de conclure au tout de cet homme »²³, selon l'affirmation de H. Friedrich. La « théorie » dont il sera question dans la première partie est donc un mot à prendre avec quelques précautions. Premièrement, elle n'est pas un système de pensée, le relativisme de la pensée de la Renaissance s'opposant à cette conception. Deuxièmement, elle n'est pas envisageable de manière monolithique sur la base d'une langue qui est encore en train de se faire. Jean-Charles Monferran dessine bien le panorama complexe et la situation de la rhétorique, de la langue, de la grammaire française dans une période de grande fragmentation, où les écrivains sont souvent eux-même des poètes, ne sont pas des savants, ou encore n'ont aucune ambition ou souci pédagogique²⁴.

La langue selon Montaigne fait partie de l'identité en mouvement, du corps en mouvement.

²² *JdV*, p. 167.

²³ H. Friedrich, *Montaigne*, Paris, Gallimard, 1968, p. 179.

²⁴ J.-C. Monferran, *L'École des Muses. Les arts poétiques français à la Renaissance (1548-1610)*. Sébillet, Du Bellay, Peletier et les autres, Genève, Droz, 2011, p. 13-17. Pour une histoire des grammaires françaises de la Renaissance voir J.-C. Chevalier, *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Paris, H. Champion, 2006 [Genève, Droz, 1968].

C'est l'indiligent lecteur qui pert mon subject, non pas moy ; il s'en trouvera tousjours en un coing quelque mot qui ne laisse pas d'estre bastant, quoy qu'il soit serré. Je vois au change, indiscrettement et tumultuairement. Mon stile et mon esprit vont vagabondant de mesmes. (III, 9, 994)

Les « théories » dont nous parlons sont faites de réflexions « ondoyantes », fugitives, qui tentent de fixer une réalité mouvante. D'ailleurs, Montaigne connaissait très bien la pratique de la bonne rhétorique, pour laquelle il avait été formé et à laquelle il était habitué. Il avait lu les arts poétiques, il connaissait aussi certains traités italiens. Pour lui, comme il le sera après pour sa fille d'alliance Marie de Gournay, bien avant la prose, c'est la poésie qui représente le *maximum* de la perfection, car son pouvoir va au-delà des questions de langage. Montaigne aime la poésie « d'une particuliere inclination » et pour décrire le pouvoir poétique, il se sert d'une comparaison très efficace²⁵.

Car, comme disoit Cleantes, tout ainsi que la voix, contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus aigue et plus forte, ainsi me semble il que la sentence, pressée aux pieds nombreux de la poesie, s'eslance bien plus brusquement et me fiert d'une plus vive secousse. (I, 26, 146)

Marie de Gournay suivra de près la position de son père d'alliance, en se lançant dans une longue polémique linguistique pour défendre la « langue des dieux », comme elle appelle la poésie. Elle considère « monstrueux » de confier la gloire et la beauté de la poésie à des choses telles la « ryme », le « parler à poincte de fourchette » et la « syntaxe »²⁶. Les

²⁵ Sur la comparaison chez Montaigne voir M. Barsi, « La prise de position par les expressions de degré dans les *Essais* de Montaigne (III, 1) », *MS*, XXVI, 1-2, 2014, p. 14-16 et V. Giacomotto-Charra, « “Je sais assez par expérience combien en vaut l'aune” : le rôle de la comparaison dans les *Essais* : une lecture de “De l'art de conférer” », Journée d'agrégation 9 novembre 2016, *BSIAM*, 2018, 1, n. 67, p. 87-104.

²⁶ Marie de Gournay, *Les Advis ou les Presens*, Paris, J. du Bray,

renvois relatifs à la réception de Montaigne qui sont contenus dans la première partie n'entendent pas être exhaustifs. Il s'agit d'autant de jalons que nous avons choisis car ils nous semblaient significatifs, pour décrire l'évolution et les tendances de la réception des *Essais* sur les questions concernant la langue.

La deuxième partie de cette étude se concentre sur certaines « pratiques » d'écriture et de langue. Nous avons voulu donner à cette partie concernant les « pratiques » une place plus importante au niveau quantitatif par rapport à la partie concernant les « théories ». Ce n'est pas une question de valeur, c'est la volonté de repartir d'éléments concrets, comme la langue des *Essais*, pour appliquer la méthode de l'*exagium*, de la preuve, de l'expérience. Notre but est de lancer des pistes de réflexion en suivant certains sujets chers à Montaigne ; nous proposerons aussi, à titre d'exemple, des analyses ponctuelles de chapitres ou d'extraits du texte des *Essais*. Nous tenons à préciser que, dans cette deuxième partie, notre analyse se concentrera plus sur la « forme » des *Essais*, au cas où le partage entre forme et contenu serait possible pour Montaigne. La forme mérite, à notre avis, que les spécialistes lui consacrent une attention particulière.

Montaigne a bien mis en évidence la dualité entre forme et contenu, entre langage et réalité : « Il y a le nom et la chose : le nom, c'est une voix qui remarque et signifie la chose ; le nom, ce n'est pas une partie de la chose ny de la substance, c'est une pièce estrangere jointe à la chose, et hors d'elle » (II, 16, 618). Cependant, c'est l'emploi et les choix linguistiques récurrents qui font le charme du texte des *Essais*. Les ratures de Montaigne « suffisent assurément à prouver qu'il se souciait de la forme beaucoup plus qu'il ne voulait bien le dire »²⁷.

1641) in *Œuvres complètes*, dir. J.-C. Arnould, H. Champion, 2002, p. 953. Voir aussi M.-C. Thomine, « Marie de Gournay et sa *Deffence* de Ronsard, "De la Poesie et du langage des Poetes" », in *La Poésie de la Pléiade, Héritages, influences, transmission. Mélanges offerts au professeur Isamu Takata*, études réunies par Y. Bellenger, J. Céard et M.-C. Thomine, Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 327-356.

²⁷ P. Villey, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, Osnabrück, Otto Zeller, 1976, t. II, p. 534. Sur les ratures chez Montaigne voir l'étude éclairante de C. Magnien, « Litures et trasseures au cha-

Le *Journal de Voyage*, ouvrage auquel nous avons consacré une partie importante de nos recherches, reste cette fois-ci en toile de fond. Nous l'évoquons à plusieurs reprises, là où des carrefours ou des intersections croisent la langue des *Essais*, sans jamais lui consacrer une place exclusive. C'est un choix volontaire, car les questions linguistiques posées par le texte du *Journal* méritent un discours à part, qu'il faudrait entreprendre, dès que possible.

pitre «De la physionomie» : réflexions sur la rature dans l'Exemplaire de Bordeaux », *MS*, XXVI, 1-2, 2014, p. 87-103.

Note

Dans cette étude un petit nombre d'ouvrages ou d'éditions sont identifiés à l'aide d'abréviations dont nous fournissons la liste ci-dessous, renvoyant à la bibliographie pour les détails :

BSAM – *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*²⁸

BSIAM – *Bulletin de la Société internationale des Amis de Montaigne*

E1580 – *Essais* 1580, reproduction photographique par D. Martin, 1976

E1582 – *Essais* 1582, édition fac-similé par Ph. Desan, 2005

E1588 – *Essais* 1588, Abel L'Angelier, The Montaigne Project

E1595 – *Essais* 1595, édition Pléiade par J. Balsamo, C. Magnien et M. Magnien, 2007

EB – Exemplaire de Bordeaux, édition en quadrichromie par Ph. Desan, 2002

EM – *Essais*, édition dite Municipale, par Strowski et Gebelin, 1906-33

JdV – *Journal de voyage*, édition F. Rigolot, 1992.

MP – The Montaigne Project (voir Bibliographie – Sources web)

MS – *Montaigne Studies*.

Sauf indication contraire, nous citons les *Essais* dans l'édition Villey (Paris, PUF, 1965). Les autres éditions, en particulier l'édition d'A. Tournon et la dernière édition de la Pléiade par J. Balsamo, C. Magnien et M. Magnien, ont été ample-

²⁸ Le *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne* (comme il est appelé depuis sa fondation), devint en 2007 le *Nouveau Bulletin de la Société internationale des Amis de Montaigne* pour devenir encore, en 2011 et jusqu'à présent, le *Bulletin de la Société internationale des Amis de Montaigne*.

ment consultées et utilisées surtout dans la deuxième partie, où il est question d'analyses ponctuelles des différents états du texte des *Essais*. Ces éditions assurent la précision philologique et l'érudition nécessaires pour rendre compte de la diachronie du texte de Montaigne. Notre choix de l'édition Villey n'est donc pas un jugement de qualité, mais un choix accompli dans un souci de partage de la recherche, sur la base de l'évidence que cette édition est bien la plus répandue et la plus utilisée dans le monde et qu'elle constitue aussi le texte de référence de plusieurs moteurs de recherche exploitant des bases de données.

Remerciements

La recherche est un réseau de savoir, mais aussi de collaborations et de contacts.

C'est pour cela que mes remerciements vont d'abord au maître qui m'a initiée à la recherche et aux collègues qui m'ont accueillie, au cours de ces années, dans des groupes de recherche en Italie, en France, aux États-Unis ; ils m'ont permis, avec générosité, de partager leurs projets et leurs initiatives. Sans cette formation, je n'aurais pas pu mener à bien ce travail.

Je remercie aussi, de tout cœur, les collègues qui m'ont aidée dans la rédaction de ce volume. Merci aux collègues montaignistes qui m'ont généreusement donné leur avis et leurs suggestions, qui m'ont fait part de leurs travaux, volumes et articles, souvent encore sous presse. Merci à ceux qui ont relu mon texte avec grande compétence et patience, et à ceux qui m'ont aimablement accueillie chez eux pendant la rédaction. Merci aux collègues qui ont eu des doutes sur mes idées, car cela m'a permis de les éclaircir. Merci aux collègues qui ont accueilli ce volume dans leur collection.

Enfin, merci aux collègues qui essaient de regarder au-delà des limites et des barrières, dans un souci de partage de la recherche. Je veux croire que cela est possible : cette attitude n'est pas une question d'âge mais de jeunesse d'esprit, d'ouverture, de vision. Merci aux collègues non francisants qui me regardent d'un œil bienveillant. Leur support et leur affection m'honore.

Et merci surtout aux collègues, aux amis, qui m'ont souri pendant ces mois, car un sourire fait toujours du bien au cœur.

Lelia

Collana di studi letterari, linguistici e artistici
del

Dipartimento di Lettere Lingue Arti.
Italianistica e Culture comparate

Università degli Studi di Bari Aldo Moro

1. D. CANFORA, R. VIEL (*a cura di*), *Per un breviario dantesco. Volume I*, 2019.
2. CONCETTA CAVALLINI, *Essais sur la langue de Montaigne. Théories et Pratiques*, 2019.